

ARJC - Réunion du comité de sauvegarde du Château Monsarrat 13 nov. 2017

Présences : Marie Bergeron, Raymond Chauvet, Denis Blais, Jean-Guy St-Arnaud, Suzanne Bertrand, Andrée Lachaine, Nicole Coulombe

Absence : Denyse Sénéchal; Marie Bergeron quitte à 14h15.

Avant la réunion, R. Chauvet informe les membres que le CA de l'ARJC a voté à la majorité pour nommer Marie Bergeron au comité.

Le comité accepte à l'unanimité la nomination de Marie Bergeron comme présidente.

Nicole Coulombe propose que les 2 présidentes des Maisons et du Neufchâtel soient co-vice-présidentes. Proposition acceptée par le comité.

Denyse Sénéchal sera secrétaire; N. Coulombe s'offre à la remplacer pour la présente réunion.

R. Chauvet déclare la réunion ouverte à 13h40.

1. Travaux prévus au Château

Le comité discute de la proposition de l'ingénieur Cooke et répond aux questions écrites de N. Coulombe. Le montant est élevé. M. Bergeron et D. Blais demandent d'éclaircir le rôle exact de l'architecte et de CLEB. Y a-t-il dédoublement des coûts? Quels sont les frais s'il y a étalement des travaux? Il faut détailler davantage la proposition de 27 000\$ et donner un estimé des heures à chaque étape. R. Chauvet rencontrera M. Cooke à ce sujet. A. Lachaine propose de l'accompagner, pour légitimer le travail du comité de sauvegarde.

N. Coulombe mentionne l'importance de solliciter au moins une 2^e opinion professionnelle pour des travaux de cette envergure. R. Chauvet cherchera des entreprises locales, reconnues par la Ville de Gatineau. Pendant ce temps, Denyse Marcoux (ARJC) cherche les plans du toit, pour faciliter le travail des ingénieurs.

R. Chauvet ajoute qu'il est important de faire débloquer les bouches d'aération des solives pour empêcher la condensation pendant l'hiver. Il faut aussi vérifier s'il y a de l'amiante dans les murs; un expert doit venir évaluer la situation (coût : 1 200\$).

Un article de La Presse du 11 novembre parlait de rénovation de toits d'ardoises à Montréal. A. Lachaine contactera l'entrepreneur Pierre St-Jean pour avoir son avis sur le Château.

2. Rôle du comité

A. Lachaine dit que le rôle du comité est de trouver des fonds et qu'il faut travailler avec l'ARJC pour éviter un dédoublement des initiatives. R. Chauvet annonce qu'à partir de décembre, le travail du comité figurera à l'ordre du jour de la réunion du CA de l'ARJC et qu'un représentant du comité assistera à la réunion. Info-Château pourra aussi intégrer de l'information provenant du comité.

3. Recherche de fonds

Pour fins d'assurances, le Château est évalué à un peu plus de 3,4 millions\$. R. Chauvet prévoit rencontrer la famille Loeb et tenter d'obtenir des fonds pour la sauvegarde du Château. Une fondation serait une avenue à explorer.

A. Lachaîne propose de trouver des hommes d'affaires qui contribueraient en argent ou en services de rénovation.

Avec la cote actuelle au niveau municipal, le Château a droit à une subvention de 30% du coût des rénovations, jusqu'à concurrence de 30 000\$. J-G. St-Arnaud dit qu'il faudrait relever la cote pour obtenir une citation provinciale. S. Bertrand précise que le dossier est ouvert et qu'on vise même le niveau fédéral.

La réunion se termine à 2h45.

Résumé des décisions et actions à entreprendre :

1. Rencontrer M. Cooke pour avoir une proposition plus détaillée et connaître l'augmentation des coûts si les travaux sont étalés sur plusieurs années (R.Chauvet et A. Lachaîne).
2. Trouver les plans de l'immeuble et solliciter l'avis d'un 2^e entrepreneur, pour fins de comparaison (Denyse Marcoux, A.Lachaîne).
3. Contacter Pierre St-Jean à Montréal pour avoir son avis sur la réparation d'un toit d'ardoises (A.Lachaîne)